

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 677

présenté par
M. Touraine

ARTICLE 35 TER

À l'alinéa 16, substituer à la seconde occurrence du mot :

« article »

la référence :

« 8° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.